

Projet 1415P de la 9<sup>e</sup> tranche du Compte pour le développement  
des Nations Unies  
**Renforcer les liens de développement dans la CEEAC, riche région minière**  
Atelier régional, 5-6 décembre 2017, Libreville, Gabon

**Présentation de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale**

Duval Antoine DEMBI  
Directeur du Développement Industriel, des Mines et du Tourisme  
Département des Infrastructures et du Développement Durable  
Commission de la CEMAC

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la CNUCED.

# Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale



## Atelier régional CNUCED/CEEAC sur le Développement de l'entrepreneuriat local: Expérience de la CEMEC

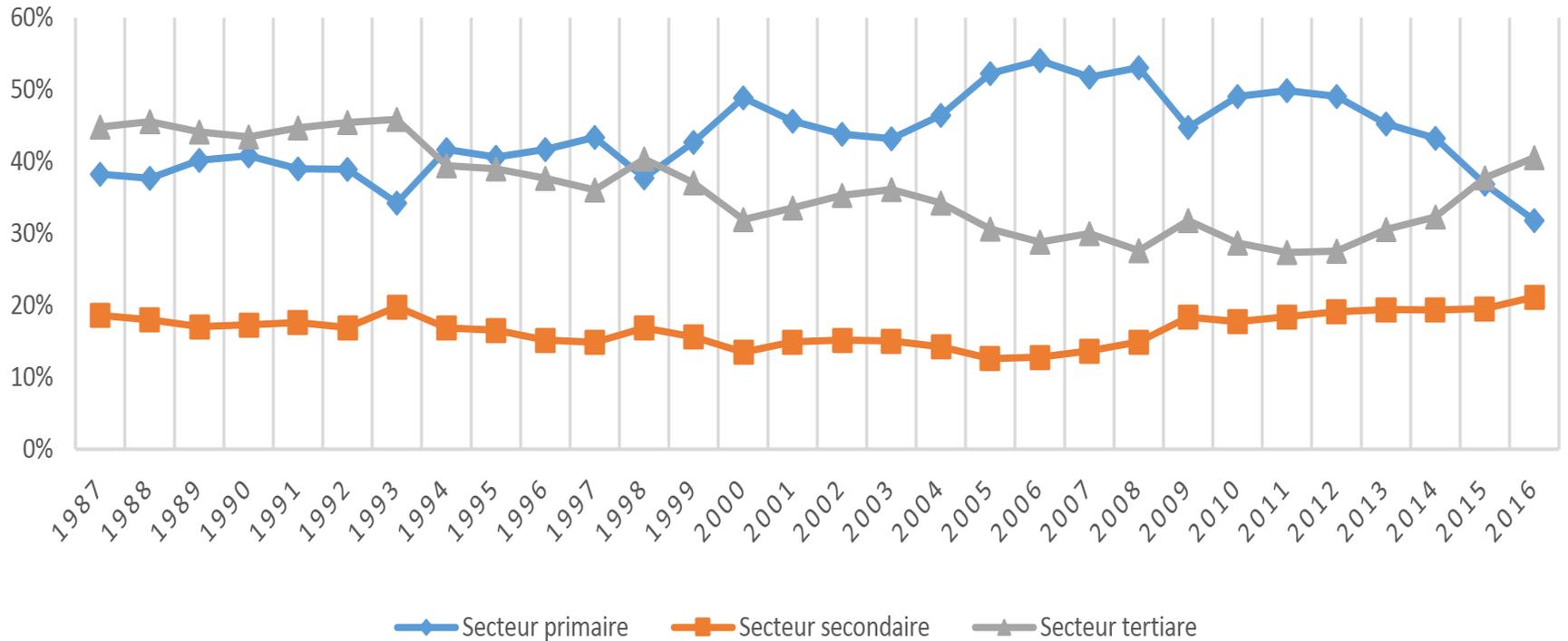
### Plan de la Présentation

1. Une position globale du problème
2. Les textes et les outils prévus pour le développement de l'entrepreneuriat local
3. Des résultats probants et prometteurs

# 1. Une position globale du problème



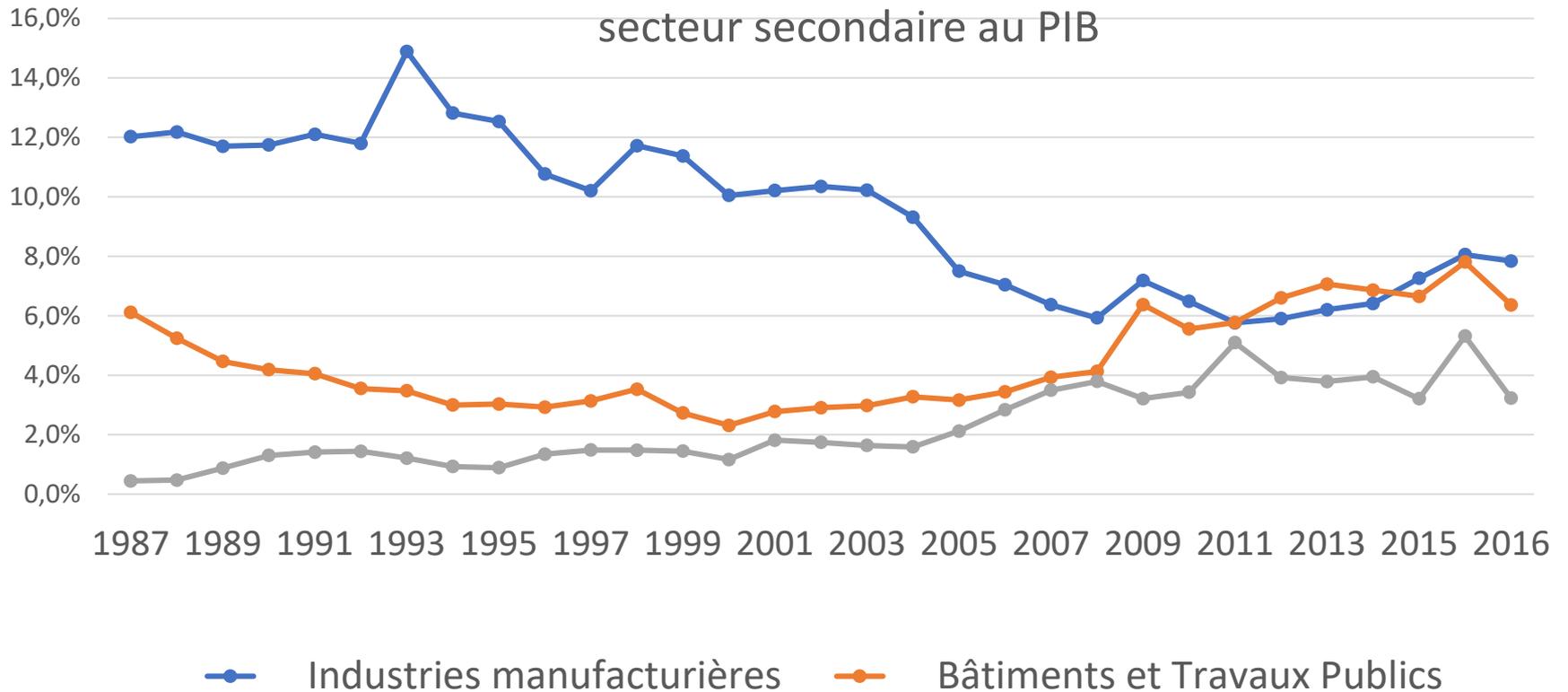
Graphique n°1. Contribution des trois secteurs au PIB total CEMAC (1987-2016)





## 1. Une position globale du problème (suite)

Graphique n°2: Contribution des différentes branches du secteur secondaire au PIB





## 2. Les outils et les textes prévus pour le développement de l'entrepreneuriat local

### **A. Les outils de développement de l'entrepreneuriat local**

1. La stratégie de rapprochement des industries nationales
2. La stratégie d'industrialisation commune
3. La stratégie de répartition équitable des projets d'industrialisation

### **B. Les textes prévus pour le développement de l'entrepreneuriat local**

1. La charte communautaire d'investissements
2. La réforme fiscal-douanière

## Les outils de développement de l'entrepreneuriat local



1. La stratégie de rapprochement des industries nationales
2. La stratégie d'industrialisation commune
3. La stratégie de répartition équitable des projets d'industrialisation

## La stratégie de rapprochement des industries nationales



Elaborée autour de 1968, elle avait pour but d'harmoniser les politiques industrielles par la correction des disparités et la coordination des programmes sectoriels conformément à l'article 66 du traité révisé de l'UDEAC en décembre 1974.

## La stratégie d'industrialisation commune



En 1970, suite à l'échec de la stratégie de rapprochement des industries nationales, la stratégie d'industrialisation commune fut créée dans le but de former des grands ensembles industriels d'envergure sous-régionale. Les projets retenus étaient les suivants : la création de la Société Equatoriale de Raffinerie (SER), implantée au Gabon et la transformation de l'usine centrafricaine de textile (UCATEX) en une usine sous-régionale. Très vite le Congo et le Cameroun se retirèrent du projet pour aller construire chacun sa raffinerie, le Gabon transforma ainsi la SER en société nationale de raffinerie. L'industrie communautaire de textile prévue pour la Centrafrique restera sans lendemain



## La stratégie de répartition équitable des projets d'industrialisation

Dans la foulée des deux premiers échecs, l'on passa à la troisième stratégie. Le complexe de broyage et de production de clinker attribué au Gabon pour satisfaire la demande du marché camerounais et gabonais fut retiré de la liste de projets communautaires par ce même pays pour renforcer son industrialisation nationale. Dans cet imbroglio, le Cameroun et le Congo implantèrent, alors, les leurs respectivement à Bonaberi et à Loutété. Le complexe textile qui revenait à la RCA ne tint pas ses promesses. En effet, sélectionné comme projet communautaire, il devait fournir en matière première la Sotega (Société gabonaise de textile), l'Impreco (Impression de textile de la république du Congo) et la Sotexco (Société textile du Congo).

## B. Les textes prévus développement de l'entrepreneuriat local



1. La charte communautaire d'investissements
2. La réforme fiscal-douanière
3. Les Programme Economique Régional (PER)



## 2. Les textes prévus pour le développement de l'entrepreneuriat local (suite)

- 1. La Charte des investissements de la CEMAC (1999).** Elle devient le cadre général commun regroupant l'ensemble des dispositions destinées à améliorer l'environnement institutionnel, fiscal et financier des entreprises dans le but de favoriser l'éclosion du secteur privé et la diversification des économies des pays de la CEMAC. *Compte tenu de l'évolution de l'économie et de l'élaboration du PER, cette Charte doit être révisée.*
- 2. La Réforme fiscal-Douanière de la CEMAC.** Pour faciliter le développement de l'entrepreneuriat local, la CEMAC a entamé un processus de mise en place des instruments de libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes, notamment par une harmonisation de la fiscalité des activités productives et de la fiscalité de l'épargne ».

# Le Programme Économique Régional (PER) de la CEMAC (2010)



- Axe stratégique 1: vision partagée
- Axe stratégique 2 : Infrastructures économiques et aménagement du territoire
- Axe stratégique 3 : Bonne Gouvernance et Environnement Des Affaires
- Axes Stratégique 4 : Capital Humain
- Axe Stratégique 5 : Marché Commun et Diversification Economique

## Des résultats probants et prometteurs



Sur la base du PER, notamment à travers l'axe stratégique 5 « Marché Commun et Diversification Economique », la Commission de la CEMAC a fait vouloir, auprès de ses partenaires, la nécessité d'un accompagnement. Ainsi, de le cadre du PACIE (Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Economique) au niveau de la composante 2 (Compétitivité, Commerce et Marché Commun) la CEMAC et la CEEAC ont bénéficié d'un appui assez conséquent de la part de l'UE.

Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises (PRMN) et le Programme Infrastructure Qualité d'Afrique Centrale (PIQAC)-CEMACNORM sont une émanation de cette coopération.

En outre, la CEMAC bénéficie également, depuis 2012, du Ministère Allemand du Développement et de la Coopération, d'un appui pour la mise en place d'un système de Métrologie (CEMACMET).

Le PRMN vise à contribuer au renforcement des capacités productives par l'amélioration de la compétitivité du tissu industriel et des entreprises de services à travers une assistance technique.



Composantes	Réalizations
<b>Composante 1 : Renforcement des capacités institutionnelles régionales en matière de mise à niveau et d'appui au secteur privé</b>	<p>3 réunions de Comité de Pilotage Régional organisées</p> <p>3 études réalisées pour dynamiser le développement du secteur privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifications des besoins en renforcement des capacités de la CEMAC/CEEAC</li> <li>• Appui à la formation d'une stratégie commune d'amélioration de la compétitivité au niveau qui intégrant les chaînes de valeurs transfrontalières</li> <li>• Etude sur l'harmonisation des textes réglementaires de la sous-région en matière d'appui aux entreprises et de développement du secteur privé</li> </ul>
<b>Composante 2 : Renforcement des capacités des structures d'appui et d'encadrement du secteur privé</b>	<p>280 consultants formés en diagnostic d'entreprises et plans de mise à niveau 1 base de données de consultants développée, regroupant plus de 800 contacts</p> <p>7 ateliers de sensibilisation sur la mise à niveau organisés au profit des institutions financières</p>
<b>Composante 3 : Appui aux structures nationales du programme et amélioration de l'environnement d'affaires</b>	<p>3 bureaux de mise à mise et 4 guichets de mise à niveau créés 6 Comités de Pilotage nationaux (CNP) créés 29 réunions de CNP organisées</p> <p>1 étude réalisée sur la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'entreprise 133 coaches formés en entrepreneuriat et création d'entreprises</p>
<b>Composante 4 : Programme pilote de mise à niveau et d'appui à la compétitivité des entreprises.</b>	<p>98 candidatures d'entreprises reçues 66 pré-diagnostic d'entreprises réalisés 49 entreprises sélectionnées pour une mise à niveau</p> <p>6 partenariats stratégiques conclus avec des institutions nationales spécialisées dans l'accompagnement et la formation des jeunes entrepreneurs</p>



Le PIQAC vise à renforcer la compétitivité des entreprises et la diversification des secteurs productifs à travers un appui aux institutions régionales et nationales de l'infrastructure qualité et leur mis en réseau au niveau régional en créant ainsi un environnement des affaires favorable tout en assurant la mise en conformité aux règles du **commerce international** et aux **règlementations techniques**.

Composantes	Réalizations
<b>Composante 1 : Etablissement de la Politique Qualité au niveau régional</b>	Cartographie détaillée de la législation et des institutions de l'Infrastructure Qualité existant dans la région et au niveau national Elaboration des documents de la politique qualité régionale : <ul style="list-style-type: none"><li>⌚ Le Document Politique Qualité Régionale</li><li>⌚ Le règlement portant sur la mise en œuvre de la PQR</li><li>⌚ Le guide pour la déclinaison de la PQR au niveau national</li><li>⌚ Le plan d'action pour la mise en œuvre de la PQR</li></ul>



## Composante 2 : Renforcement des Institutions de l'infrastructure qualité

Sélection de 15 consultants nationaux stagiaires candidats (3 par pays) pour bénéficier d'une formation à la consultance dans le domaine de sécurité des aliments (ISO 22000/HACCP) Référentiel

Cameroun	Congo	Gabon	Centrafrique	Tchad
CAMLAIT SA	Laitière BAYO	SIGALLI	Société Nouvelle HUSACA	Coton Tchad
CAMLAIT	GLOBALINE	SOBRAGA	SODECA	Chad Industries Company (CIC)
SCR MAYA	Société SELEBOUCK et Fils	SMAG	EL AKHRAS	Société Tchadienne des Eaux (STE)

Normes internationales indispensables pour garantir la sécurité des chaînes mondiales d'approvisionnement en denrées alimentaires et la fiabilité des produits du système productif des entreprises, la famille ISO 22000 de Normes internationales traite du management de la sécurité des denrées alimentaires.

HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) est un système d'Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise



Composante 2 : Renforcement des Institutions de l'infrastructure qualité/ Appui aux laboratoires d'Essais et d'Analyses (ISO 17025)

Cameroun	Congo	Gabon	Centrafrique	Tchad
LANAVET	Labo de la SNDE	Labo de la DGCC	LASBAD	CECOQDA

L'**ISO/CEI 17025** Cette norme, qui concerne tous les laboratoires d'analyses et d'essais, est le référentiel utilisé lors des audits d'[accréditation](#). Elle spécifie les « exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais



## Composante 3 : Sensibilisation du secteur privé et des consommateurs sur l'importance de la qualité

### La prise de conscience sur l'importance de la qualité et de la protection des consommateurs est renforcée au niveau régional et national

1. Prix Qualité Régional
2. Guide de compréhension du Référentiel du Prix Qualité Régional
3. Guide pour la constitution de dossier de candidature au Prix Qualité Régional
4. Acte additionnel portant institution du Prix Qualité Régional
5. Règlement portant création, organisation et fonctionnement du jury du Prix Qualité Régional
6. Règlement Général du Prix Qualité Régional
7. Règlement intérieur du jury du Prix Qualité Régional

**Le Projet Métrologie « Soutien à l'Intégration économique de la CEMAC grâce au développement d'une infrastructure qualité harmonisée au niveau régional et reconnu au niveau international »**

Ce projet permettra aux entreprises de la sous-région CEMAC de bénéficier de l'accès aux services métrologiques harmonisés au niveau régional et reconnus au niveau international, afin d'améliorer leur compétitivité

- - Plan Stratégique pour la mise en œuvre d'un système sous-régional CEMAC de la métrologie de l'Afrique Centrale
- - Adoption Directive Communautaire sur la métrologie et le règlement portant sur les produits préemballés
- - Protocole d'accord de création l'organisation sous-régionale de la métrologie (CEMACMET)

## Des résultats probants encore en attente



Depuis peu, la CEMAC a entrepris l'élaboration des deux études sur l'industrialisation qui sont à un niveau très avancé. Ces études touchent les deux compartiments de la diversification économique:

- l'une a trait à l'élaboration d'une politique de développement industriel communautaire;
- l'autre fait référence à l'élaboration d'une stratégie commune d'amélioration de la compétitivité des entreprises intégrant les chaînes de valeurs transfrontalières.

# Conclusion

Voici, sans être exhaustif, quelques actions en faveur du développement de l'entreprenariat réalisées au sein de la CEMAC.

Cependant, en dépit de ces résultats prometteurs, nous serons heureux que des partenaires nous accompagnent dans cet effort de diversification qui met le secteur privé au centre des activités productives et commerciales. Une demande d'appui est formulée pour la révision de la Charte Communautaire d'Investissement, afin de tenir compte du mode de gouvernance du PER et des programmes ci-dessus énoncés.